



DGA-Développement économique,  
Insertion, environnement  
Pôle politiques d'insertion  
Direction des territoires d'insertion

## Bilan de la participation des comités consultatifs aux comités d'engagements dans le cadre du Pacte Territorial pour l'insertion (PTI)

Judi 31 Août 2017 de 9h30 à 12h30  
Hôtel du département - Alco

Réunion animée par Véronique Chorain, directrice des territoires d'insertion, avec la participation de Ghyslaine Floris (chef de projet du PTI) et Nadine Renault (chargée de mission RSA).

Participants : les membres des comités consultatifs et les animatrices ayant assisté aux comités d'engagements (cf. liste d'émargement jointe)

---

### Introduction

▪ Objectif de cette rencontre : point d'étape avec les membres des comités consultatifs qui ont participé aux comités d'engagement du PTI, avoir des retours d'expériences, de vécu, les points positifs, ceux qui seraient à améliorer afin de réajuster la démarche si nécessaire.

▪ Les 1ers comités d'engagements se sont déroulés entre les mois d'avril et juin et ont rassemblé un grand nombre de participants.

Les attendus : favoriser l'interconnaissance entre les partenaires et constater, pour chacun des territoires, les manques, dysfonctionnements, axes d'améliorations.

Aujourd'hui, un travail de synthèse est en cours afin de définir les priorités sur chaque territoire et établir les plans d'actions par bassins de vie.

D'ores et déjà, 3 grands axes de travail communs à tous les territoires :

- Travail en réseau sur les différents dispositifs
- Numérique
- Santé

De ce fait, le premier axe constituera une priorité pour tous les territoires pendant que les 2 derniers axes feront l'objet d'un travail de niveau départemental en complémentarité des réflexions engagées sur certains territoires.

▪ Prochaines échéances :

- Le 9 novembre : signature du PTI par les institutions signataires ainsi que tous les établissements publics de coopération intercommunale –EPCI- du département.
- Dernier trimestre 2017 : constitution des groupes de travail à partir des priorités dégagées, afin de proposer des plans d'actions.
- En début d'année 2018 : comité de pilotage pour validation des plans d'actions et en suivant, engagement des travaux concrets autour de la recherche de solutions opérationnelles.

## Retours des participants par territoire

### Montpellier

Points positifs	Remarques
La participation des partenaires institutionnels Présentations intéressantes même si un peu formelles Bonne écoute	Bénévolat non pris en compte Regrette l'absence des bailleurs sociaux La communication / utilisation des sigles et acronymes Prise de parole à faciliter Souhait de choisir les groupes de travail auxquels les membres des comités consultatifs vont participer.

### Littoral Garrigues

Points positifs	Remarques
La pluridisciplinarité des partenaires institutionnels Prise de parole facilitée	La communication / utilisation des sigles et acronymes

### Cœur d'Hérault

Points positifs	Remarques
La participation d'usagers au PTI : une initiative positive Un effet synergique pour le comité consultatif Présentation (1ère réunion) très claire même si un peu longue Prise de parole libre L'Intérêt de la présence des membres des comités consultatifs : apporte aux échanges la dimension humaine, ramène à la réalité du quotidien = cette parole est nécessaire pour une prise de conscience des institutionnels	Sentiment d'être entendus mais écoutés ?  Echanges très riches d'où la difficulté de retranscrire l'intégralité des débats. → approche très technique des sujets par les professionnels  Méconnaissance des structures et des liens entre elles

### Cités Maritimes

Points positifs	Remarques
Satisfaction de participer à un travail collectif pour le bien commun.	Communication (écouter et respecter la parole de chacun) Veiller à lutter contre les clivages (usagers /administrations) Interrogation sur le rôle des suppléants

### Piémont Biterrois

Points positifs	Remarques
Le PTI = une opportunité	La phase de présentation : trop formelle, catalogue Clivage entre les partenaires qui se parlent entre eux et n'interrogent pas

	<p>les usagers</p> <p>Regret que les échanges n'aient pas porté sur des débats de fonds : contexte politique / économique → automatisation du travail, intelligence artificielle ...</p> <p>On continue de réfléchir avec le pré supposé que l'accès et le retour à l'emploi constituent le sésame de l'insertion, mais nécessité en premier lieu de repenser le travail d'une autre façon.</p> <p>C'est encore la logique économique qui prédomine et non l'humain</p>
--	---

### **Propositions et interrogations du comité du Piémont Biterrois**

Que les débats de fond précèdent la constitution des groupes de travail.

Comment envisager l'insertion autrement que par l'emploi ?

Comment développer des lieux mutualisés du travail ?

Comment créer un partenariat réunissant la société civile, l'administration et le monde de l'entreprise ?

Comment améliorer le partenariat avec Pôle Emploi (PE) et la CAF, partenaires prépondérants, qui aujourd'hui sont vécus comme des « gendarmes ».

### **Echanges** (membres des comités consultatifs – *la direction*)

- Les participants apprécient de pouvoir se réunir pour échanger avec la direction sur cette démarche.

Une personne souhaiterait que soient associés à la prochaine rencontre les partenaires institutionnels présents aux CE.

*Ce qui est attendu dans le cadre de ces rencontres, c'est une expression libre, autant que faire se peut, avec les membres des comités : il ne s'agit pas d'une instance de régulation inter partenariale.*

- La posture des partenaires

L'intervention de Pôle emploi et la CAF se situe essentiellement sur un plan financier, eu égard à leur compétence en matière de versement d'allocations et de sa maîtrise. Ils sont comparés à des châteaux forts qui excluent plus qu'ils n'incluent.

Il est souhaité une évolution de leur intervention, orientée davantage sur l'accompagnement des publics.

Les participants s'interrogent sur les marges de manœuvre possibles des partenaires, qui représentent leur institution.

*La direction rappelle que l'objectif du PTI est de créer de l'interconnaissance et d'améliorer l'existant par des solutions concrètes. Les participants y interviennent en tant que représentants des institutions auxquelles ils appartiennent.*

- Interrogations autour du rôle attendu des membres des comités : témoignent-ils ou peuvent-ils être force de propositions ?

*Le format « groupes de travail » favorisera davantage les échanges d'idées et de propositions.*

*Les membres des comités consultatifs interviennent en représentants du comité auquel ils appartiennent et non en leur nom propre.*

- A propos d'inter connaissance

→ Faire connaître la démarche participative aux partenaires

*Il est rappelé que les comités d'engagements territorialisés initient un partenariat qui réunit administration et représentants de la société civile. Il faut noter qu'il s'agit là d'un exercice tout à fait nouveau pour certains partenaires, qui peut susciter des réactions inappropriées et nécessite un temps d'ajustement. C'est également l'objectif de la présence des membres de comités consultatifs que de diffuser cette pratique participative.*

Afin de faire connaître le dispositif participatif du département de l'Hérault, outre les présentations orales, il est suggéré de diffuser aux membres des comités d'engagements le bulletin du développement durable, adressé en 2016 à l'ensemble des cadres du Conseil départemental et présenté au Forum des CC.

Il est demandé de pouvoir disposer de l'organigramme du Pôle des politiques d'Insertion.

### **Conclusion :**

Toutes ces interrogations et remarques préfigurent la réflexion organisée sur le thème de « l'évolution du dispositif participatif », lors du Forum des comités consultatifs du 13 octobre prochain.

Pour la suite, nous encourageons les participants à faire part de toute question ou problème rencontrés dans le cadre de cette démarche auprès des animatrices référentes, afin que des réponses puissent leur être apportées dans les meilleurs délais.

Une nouvelle rencontre sera programmée en janvier 2018.

Nous pourrions conclure par un extrait du rapport Meadows\*, sur les limites de la croissance, qui fait écho à la nécessité « d'introduire de l'humain dans des débats parfois très techniques » / ou « d'ouvrir les instances de réflexions à la société civile » : « *Seule une intervention extérieure à un modèle peut permettre, toutes les fois que nécessaire, de corriger les dérives trop fortes nées des écarts croissants entre la réalité et son image* ».

\* *cité en référence par une personne du comité consultatif du Piémont Biterrois.*